

ÉDITORIAL

NICOLE BLOUIN

En 2010, c'est le dossier de la négociation qui retiendra principalement l'attention des diverses instances du SCCCUL et de ses membres.

La démarche entreprise pour le renouvellement de la convention collective des chargées et chargés de cours qui arrive à échéance le 31 décembre prochain vise à consulter le plus adéquatement possible tous les membres du Syndicat. Et c'est fort de ce souci de concertation démocratique que le SCCCUL poursuivra au cours des prochaines semaines les différentes étapes d'un large processus d'information et de consultation pour préparer le cahier de demandes. Rappelons que trois journées de réflexion sur la négociation avaient déjà été tenues avec les membres en 2008 et 2009 sur divers sujets, dont celui de la formation à distance.

Un comité-conseil sur la négociation mis sur pied à la fin du mois de décembre 2009 a continué à étudier et à analyser divers thèmes et questions qui feront l'objet d'un sondage devant être soumis aux membres à la mi-avril. Le Conseil syndical du 12 mars dernier, qui portait principalement sur la négociation, aura permis aux délégués des différentes unités d'être informés sur plusieurs

points qui font l'objet de sérieuses interrogations, voire même de remises en question de diverses clauses de la convention collective concernant entre autres, les droits d'auteur et la propriété intellectuelle, le perfectionnement, les attributions tardives, la lettre d'entente n° 1, les salaires, les avantages sociaux, les cours à distance et l'encadrement pédagogique.

Le calendrier des opérations prévues dans la phase de pré-négociation, qui se prolongera jusqu'à la session d'automne inclura notamment l'élection de deux membres au comité de négociation lors de la réunion de l'Assemblée générale du 23 avril prochain. Des travaux de recherche seront ensuite entrepris par les membres du comité de négociation au cours de l'été et de l'automne afin de valider les thèmes et priorités qui serviront à la confection du cahier de demandes. Ce dernier sera ensuite soumis aux membres pour consultation dans les unités et présenté aux délégués du Conseil syndical et de l'Assemblée générale.

L'un des dossiers qui a suscité ces jours derniers un grand mécontentement chez de nombreux membres du SCCCUL est celui du perfectionnement. On peut se demander à juste titre pourquoi la partie patronale du Comité paritaire de perfectionnement trouve depuis un certain temps autant de prétextes pour ne pas accorder les demandes de

SOMMAIRE

2	Salut et merci, fils adoptif
3	Chronique du CRT
4	Concours des Prix d'excellence en enseignement
5	Linda Marquis, chargée de cours et entraîneure-chef de l'équipe féminine de basketball
6	La mobilisation, on y gagne
6	Campagne annuelle de la Communauté universitaire
7	Le miracle finlandais, deuxième partie
9	Rayonnement des chargées et chargés de cours
10	Savez-vous que vous avez droit à du perfectionnement?
11	Rendement du régime de retraite

Suite à la page 2

perfectionnement réclamées par beaucoup de chargées et chargés de cours en provenance de diverses unités. Les sommes d'argent requises sont pourtant disponibles dans un Fonds de perfectionnement prévu à la convention collective. Si une formation de qualité est de première importance pour les étudiants, la mise à niveau et l'enrichissement des connaissances devraient également être considérés comme prioritaires pour les chargées et chargés de cours, soucieux de la qualité de leur enseignement.

Dans le cadre des relations du travail, un dossier qui retient actuellement l'attention des membres du SCCCUL est l'état des négociations de leurs collègues, chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal qui, sans contrat de travail depuis six mois, ont dû déclencher une grève générale illimitée le 24 février dernier, pour faire valoir leurs

demandes. La taille des groupes-cours, le rattrapage salarial et l'accès au travail font partie de leurs revendications principales pour lesquelles le SCCCUL se déclare entièrement solidaire. Cela ne peut nous laisser indifférents compte tenu des liens étroits qui relient l'Université Laval et l'Université de Montréal.

Un mot en terminant pour souligner la qualité du militantisme et le leadership de Martin Courval qui vient de démissionner comme président du SCCCUL. Martin a apporté comme vice-président aux relations intersyndicales et comme président, son indéfectible soutien à la défense des intérêts des membres et au développement du SCCCUL dans les diverses instances, et nous l'en remercions sincèrement. ♦

SALUT ET MERCI, FILS ADOPTIF

Martin,

Au moment où tu nous quittes, comment ne pas souligner cette relation mère-fils adoptif qui nous a unis toi et moi durant ton passage au SCCCUL. Tout est parti de ma propension à «adopter» et de tes besoins du temps à te confier. Combien de discussions et d'appels téléphoniques nous ont rapprochés. Que de délicatesses de ta part à souligner les étapes de ma vie personnelle et syndicale. Je ne crois pas avoir toujours été une bonne mère adoptive. J'oserais dire aussi que tu n'as pas toujours été le fils que j'aurais aimé que tu sois. Mais la vie est ainsi faite. Nos relations fluctuent au gré des vagues qui nous bousculent les uns les autres et nous font parfois dériver. Nous n'avons rien à regretter, seulement à nous souvenir.

Ce dont je suis certaine, c'est que tu as été un excellent leader pour notre Syndicat. J'ai toujours apprécié ton respect de la démocratie, ton écoute de l'autre, ton habileté à favoriser les échanges dans ce milieu universitaire trop souvent impersonnel, ton art à diriger nos assemblées pour que tout fonctionne au quart de tour, la chaleur de ta communication. Ton leadership était solide, habile et rassurant. Tu as marqué la vie du SCCCUL.

Salut et merci fils adoptif d'avoir été là. Que ta route soit bonne et te conduise à bon port. Je souhaite que le Syndicat se souvienne de ce que tu lui as donné et qu'il inscrive dans sa mémoire ta phrase phare, si lumineuse en temps de négociations: «L'important n'est pas ce que nous voulons, mais ce que nous valons.» ♦

Avec tendresse,

ALINE

MIREILLE BOISVERT
ENITH CEBALLOS
ALINE PAGEAU LAUZIÈRE
PIERRE-CHARLES TREMBLAY

Attribution annuelle

Notre convention prévoit à l'article 10.13 que : « l'attribution pour l'année universitaire suivante est faite de la façon la plus complète possible, au plus tard le 1^{er} juin et, au besoin, le processus se poursuit conformément à l'article 10.10. »

Depuis la signature de celle-ci en juin 2007, peu d'unités ont réussi à faire l'attribution annuelle. Pourtant cette attribution serait fort souhaitée et souhaitable. Les attributions de dernière minute qui obligent les chargées et chargés de cours à faire vite et à confronter la qualité de l'enseignement au temps requis pour en faire la préparation devraient être l'exception et non la règle.

Nous avons demandé à l'Employeur de rappeler cet article aux unités afin qu'elles fassent diligence pour l'année universitaire 2010-2011. L'Employeur nous a confirmé qu'il acheminerait une note de service à cet effet. Nous souhaitons que la plupart d'entre vous sachiez beaucoup plus tôt, en juin, quelles seront vos tâches d'enseignement à l'automne et à l'hiver prochain.

Assurances des chargées et chargés de cours à forfait

Les chargées et chargés de cours à forfait ne disposent d'aucune assurance invalidité de longue durée. Ils ne disposent pas non plus d'assurance-médicaments. Ils bénéficient cependant d'un congé de maladie rémunéré à 100% et dont la durée maximale est de trois sessions consécutives, incluant celle où survient l'invalidité (voir le chapitre 20).

Quant à l'assurance-médicaments, voici ce qui est conseillé aux chargées et chargés de cours à forfait, et ce, par ordre de priorité :

- bénéficier d'une assurance-médicaments liée au contrat familial d'un conjoint;
- s'inscrire aux assurances-médicaments offertes par notre ordre professionnel, s'il y a lieu;
- s'inscrire à la Régie d'assurance-médicaments du Québec (RAMQ).

Assurances des chargées et chargés d'enseignement

Les chargées et chargés d'enseignement ayant cumulé plus de 20 points bénéficient d'une assurance-maladie et d'une assurance-salaire.

Pour ceux qui sont admissibles à l'assurance-salaire, la durée de la protection de la courte invalidité offerte est de 180 jours et correspond au délai de carence de l'assurance-invalidité de longue durée. Par la suite, la compagnie responsable de l'assurance-salaire rémunère les chargés d'enseignement à 80%.

Le paiement des primes de l'assurance-salaire est obligatoire pour les chargés d'enseignement. Le coût en est d'ailleurs très important. Nous avons observé en janvier une hausse des primes de l'assurance-salaire qui correspond à 62%. Le petit nombre de personnes formant le collectif, proportionnellement au nombre de personne en longue invalidité, en serait la cause, nous dit la partie patronale. Sachez que nous trouvons cette hausse faramineuse et que nous sommes présentement en discussion avec l'Employeur sur ce sujet.

Les chargés d'enseignement ont accès à une assurance-médicaments qui, elle, est optionnelle.

Perfectionnement et droits d'auteur

Quand des chargés de cours demandent des perfectionnements de longue durée pour réaliser des œuvres à caractère pédagogique, littéraire ou artistique, ils reçoivent maintenant du VRRH un avis qui précise que : « le Règlement sur la propriété intellectuelle à l'Université Laval stipule à l'article 4.02 que lorsqu'une œuvre est financée par l'Université, celle-ci est propriétaire du droit d'auteur sur une œuvre exécutée par un membre de l'Université. »

Pour le Syndicat, les personnes qui obtiennent du perfectionnement le reçoivent pour **se perfectionner, eux**, quels que soient les documents sur lesquels ils travaillent. Donc, dans un perfectionnement, ce n'est pas l'œuvre qui est financée, mais bien le chargé de cours. La rémunération pour ce faire est accordée comme un salaire, mais un salaire pour une compétence enrichie et non pour

Suite à la page 4

CONCOURS DES PRIX D'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Le Vice-rectorat aux études et aux activités internationales invite les chargées et chargés de cours à soumettre leur candidature au concours des Prix d'excellence en enseignement, édition 2009-2010, **avant le jeudi 13 mai 2010 à 17 heures.**

Ce concours s'adresse aux membres du personnel professoral de carrière ainsi qu'aux membres du personnel enseignant autre que professeurs qui se démarquent par leur savoir-faire, en portant une attention particulière à la qualité de l'enseignement et à la création de matériel pédagogique.

Catégories à l'honneur

CARRIÈRE EN ENSEIGNEMENT

DISTINCTION EN ENSEIGNEMENT

- Un prix remis à un membre du personnel professoral de carrière
- Un prix remis à un membre du personnel enseignant autre que professeur

COURS À DISTANCE

VOLUME

MULTIMÉDIA, NOTES DE COURS OU MATÉRIEL COMPLÉMENTAIRE

Jusqu'à 24 000 \$ seront remis en fonds de développement pédagogique ou en bourses. Une cérémonie pour honorer les lauréates et les lauréats se déroulera en présence du recteur et du vice-recteur aux études et aux activités internationales le 25 octobre 2010.

Tous les renseignements, documents et formulaires nécessaires pour préparer votre dossier sont disponibles au www.bsp.ulaval.ca ♦

CHRONIQUE DU COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL (suite)

une portion de travail accompli. En conséquence, nous avons l'intention de faire un grief pour contester cette application du règlement sur la propriété intellectuelle au perfectionnement des chargés de cours.

Heureusement, sur le site du VRRH, on trouve sous l'onglet perfectionnement, des formulaires de demande de cession de droits d'auteur dans lesquelles le chargé de cours bénéficiaire se voit confirmer la chose suivante: «si cette œuvre est en continuité d'une autre qui appartenait à la personne, celle-ci peut faire une entente sur le partage des droits d'auteur avec la direction de son unité.» L'un de ces formulaires permet au directeur de l'unité de céder complètement les droits d'auteur, l'autre de céder les droits d'auteur avec un partage des redevances avec l'Université.

Liste de pointage

La liste de pointage des chargés de cours est mise à jour tous les ans en février par le Vice-rectorat aux ressources humaines (VRRH). Cette liste est importante parce que les attributions sont toujours faites à partir de celle-ci qui confirme l'ancienneté. Voici pourquoi nous vous invitons à consulter la vôtre afin de vous assurer qu'elle correspond bien aux contrats que vous avez eus (https://oraweb.ulaval.ca/pls/ppk/vrrh_usg_pointsanc.liste_unite). Ce geste est d'autant plus important que parfois des erreurs se glissent, et nous ne pouvons pas toujours les identifier. Vous pouvez, en tout temps, demander la correction de votre liste de pointage en vous adressant à l'adresse suivante :

Louise.Gosselin@vrrh.ulaval.ca

Exonération des frais de scolarité

Une note de service a été acheminée récemment par le service des ressources humaines (rémunération et avantages sociaux). On y précise que l'Agence du revenu du Canada a revu sa politique sur les avantages imposables et considère désormais l'exonération des frais de scolarité comme une bourse d'étude pour l'étudiant qui en bénéficie et non comme un avantage imposable pour le parent. Cet avis modifie la façon de rédiger les rapports d'impôts pour les personnes concernées. L'article 22.24 vous indique qui peuvent être ces personnes.

Pour plus d'informations sur l'un ou l'autre des sujets traités dans cette chronique, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 656-2202 ou par courriel crt@scccul.ulaval.ca. ♦

LINDA MARQUIS, CHARGÉE DE COURS et entraîneure-chef de l'équipe féminine de basketball Rouge et Or

NICOLE BLOUIN

Linda Marquis a obtenu au début de la saison 2009-2010 sa 250^e victoire en saison régulière comme entraîneure-chef de l'équipe féminine de basketball de l'Université Laval et sa 450^e en 25 ans de carrière en tenant compte des tournois, des parties hors concours et des éliminatoires. En plus de son travail d'entraîneure, Linda Marquis est chargée de cours depuis plusieurs années et enseigne la didactique du basketball à de futurs enseignants en éducation physique.

Seule femme entraîneure-chef d'une équipe du Rouge et Or, Linda Marquis se présente comme une passionnée de basketball, et une enseignante universitaire qui aide les étudiantes-athlètes à développer leurs compétences et à s'accomplir grâce à un sport collectif.

Linda Marquis a eu une carrière bien remplie dans ce sport. En 1980, elle obtient le titre d'athlète féminine par excellence de l'Université Laval. Elle passe ensuite dans l'organisation des Martlets de l'Université McGill en 1981, d'abord comme joueuse et, ensuite, à compter de 1983, comme adjointe à l'entraîneur. En 1989, la Fédération de basketball la choisit comme entraîneure par excellence et, en 1993, elle reçoit le même honneur à l'échelle nationale. Elle a été aussi entraîneure adjointe de l'équipe canadienne qui a participé aux Jeux olympiques de Sydney en 2000.

L'équipe féminine de basketball du Rouge et Or, composée de treize joueuses, est souvent sur la route. En 2010 elle a participé à des matches à Toronto, Windsor et Hamilton de même qu'au Vermont.



PHOTO: Marc Robitaille

Le basketball pour Linda Marquis représente plus qu'un jeu. Si c'est un sport qui demande des exigences athlétiques, il fait appel aussi, selon elle, à des notions de stratégie car on doit constamment lire des situations différentes et s'adapter en tenant compte des contraintes de temps et d'adversaires.

C'est grâce à ce sport que Linda Marquis croit qu'elle a pu au cours de toutes ces années aider des étudiantes-athlètes à mieux se connaître et à partager une passion. ◆

Ève Marquis-Poulin, étudiante inscrite au baccalauréat en kinésiologie, membre de l'équipe féminine de basketball Rouge et Or et représentante des étudiants au comité de campagne avec Linda Marquis, entraîneure-chef de l'équipe féminine de basketball Rouge et Or et chargée de cours.

LA MOBILISATION, ON Y GAGNE

ROBERT J. GRACE

Notre convention collective viendra à échéance le 31 décembre 2010. Le comité de négociation qui préparera le cahier de demandes sera élu lors de l'Assemblée générale du 23 avril 2010. Comme les expériences passées l'ont démontré, la mobilisation des membres, bien que toujours importante, devient un élément-clé dans la négociation. La solidarité entre les chargés de cours sert à signifier à l'Employeur que l'équipe de négociation a l'appui des membres du Syndicat.

Plus que jamais votre implication est primordiale. Continuez de vous informer en participant à nos rencontres et assemblées. Saisissez toutes les occasions de sensibiliser vos

collègues aux enjeux à venir, par exemple, la taille des groupes et l'encadrement pédagogique, le perfectionnement et la propriété intellectuelle, les cours à distance ou toutes autres préoccupations en lien avec vos conditions de travail.

En ce sens, nous préparons un sondage auquel vous aurez à répondre dans les prochains mois. Les questions porteront, entre autres, sur votre expérience comme chargé de cours à l'Université Laval. En répondant à ce sondage, vous aiderez le comité de négociation à brosser un portrait juste de votre vécu et de vos attentes et préoccupations pour l'avenir.

Les membres désireux d'obtenir des informations peuvent consulter le site du SCCCUL, notre journal *l'Expresso*, assister aux assemblées

ou venir nous rencontrer au 3304 du Pavillon Alphonse-Desjardins. De plus, des rencontres sont prévues avec les membres de différents départements, facultés et écoles. Ces rencontres se font sur invitation et permettent d'échanger et de s'informer dans une ambiance conviviale auprès des membres du comité des relations du travail et de l'exécutif.

En conclusion, la force du SCCCUL est celle de ses membres; plus vous vous impliquez en participant aux activités de mobilisation, plus notre poids sera important lors des prochaines négociations. ♦

OBJECTIF DE 1 675 000 \$

CAMPAGNE ANNUELLE DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

La 11^e édition de la campagne Communauté universitaire a été lancée, le 2 mars dernier, au Grand Salon du pavillon Maurice-Pollack. Cette campagne annuelle de la communauté universitaire vise à combler des besoins récurrents, comme les bourses aux étudiants, l'achat d'équipement et de livres.

Le coprésident, Marcel Monette, doyen de la Faculté des sciences de l'éducation, et la représentante des étudiants au comité de campagne, Ève Marquis-Poulin, inscrite au baccalauréat en kinésiologie et athlète du Rouge et Or basketball, ont dévoilé l'objectif de la campagne 2010 fixé à 1 675 000 \$.

L'entraîneure-chef de l'équipe féminine du basketball Rouge et Or, M^{me} Linda Marquis, qui a déjà vécu la frénésie des Olympiques à Sydney en tant qu'entraîneure adjointe, a livré

un message de motivation et de solidarité aux bénévoles: «Aspirez à être olympiens, donnez tout ce que vous pouvez, dit-elle. Vous faites partie du succès!».

Le thème ***Ensemble, bâtissons le présent et l'avenir!*** met en lumière l'effet collectif majeur des dons sur la formation des étudiantes et étudiants, l'enseignement et la recherche ainsi que le développement de notre société. Quelque 300 bénévoles circuleront prochainement sur le campus afin de solliciter leurs pairs pour qu'ils soutiennent, en toute confidentialité, le domaine qui leur tient le plus à cœur.

Le résultat de l'effort collectif sera dévoilé lors d'un événement de clôture, qui se tiendra le 8 juin prochain. ♦

LE MIRACLE FINLANDAIS

DEUXIÈME PARTIE

REPRODUITE AVEC LA PERMISSION DU
COMITÉ ÉCOLE ET SOCIÉTÉ FNEEQ-CSN

Nous avons vu dans un article précédent que les succès du système scolaire finlandais étaient assurés par une profession enseignante très valorisée et un souci constant d'équité. Dans ce deuxième article, nous poursuivons notre enquête, en montrant comment ce système s'appuie aussi sur la création d'un milieu de vie agréable et sur un financement assuré par un État providence fort.

Le petit nombre d'élèves est une donnée importante du système finlandais. Cela rend possible une intervention ciblée, plus rapide et plus suivie avec les élèves éprouvant davantage de difficultés ou requérant une attention différente ou particulière. Comme c'est le cas ici, les enfants ayant des difficultés d'apprentissage sont intégrés dans les classes normales. Toutefois, le type de support dont disposent les enseignants là-bas est autrement plus impressionnant. Si les élèves en difficulté requièrent plus d'intervention que ne le permet la logistique de la gestion des enseignements, un assistant professeur accompagne ce dernier durant les sessions d'apprentissage. Lorsque le cas le nécessite, un professionnel est attribué à l'élève afin de voir à un type d'aide plus ciblé. Enfin, si la nature des difficultés transcende les aptitudes langagières ou cognitives, une équipe multidisciplinaire incluant un travailleur social prend en charge le cas de l'élève pour une intervention plus adaptée.

Notons également que l'approche institutionnelle diffère de chez nous. L'école fondamentale, composée d'un primaire et d'un secondaire inférieur est obligatoire et gratuite pour les élèves de 7 à 16 ans. Ils y sont transportés et nourris gratuitement pendant la journée. Dans les études sur la Finlande, on insiste sur le soin accordé à l'aménagement convivial de l'école. « Les élèves peuvent même s'y promener en chaussettes, sans souliers »! Dans les classes,

équipées autant en livres qu'en équipement multimédia, on dispose même d'un lavabo, et parfois, d'une zone de repos ou de lecture.

L'école se veut un milieu de vie, une prolongation du milieu familial. Les lieux physiques sont aménagés en conséquence : ils sont bien chauffés — ce qui n'est pas toujours le cas en Europe —, agréablement aménagés de façon à créer un esprit de « convivialité et de communauté ». Les élèves mangent à l'école ensemble (rappelons que les repas sont gratuits), et tous profitent d'aires de repos, de jeu et d'instruction. Le mode d'organisation favorise le développement d'un sentiment d'attachement à l'école. Les écoles sont une collectivité où les élèves apprennent, construisent leur estime d'eux-mêmes, vivent avec leurs camarades et le personnel. D'ailleurs, ce dernier est encouragé à suivre un groupe d'élèves pendant plusieurs années, ce qui permet de développer des liens stables et profonds.

Autre pays, autre budget?

Tous les observateurs du système d'éducation en Finlande soulignent l'impressionnante part d'investissement de la Finlande dans son système d'éducation. Ce n'est pas uniquement parce que le droit à l'éducation est inscrit dans la Constitution finlandaise que les citoyens de ce pays lui consentent sa juste part du budget de l'État. C'est aussi parce qu'il ne fait pas de doute dans leur esprit que l'accès pour tous à une éducation de qualité est ce qui garantit une plus grande harmonie sociale, un plus grand esprit de justice, une réelle possibilité de pleine participation pour tous à la citoyenneté.

Pourtant, le Québec ne semble pas en faute au niveau du financement. En effet, des données disponibles sur le site du Ministère du Revenu du Québec confirment que « *la dépense globale en éducation par rapport au produit intérieur brut (PIB) était de 7,2 % en 2004* » ce qui était supérieur au pourcentage alloué par la Finlande (autour de 6 % de son PIB) et à la moyenne des pays de l'OCDE qui est également autour de 6 %. Les documents sur le budget de 2009 indiquent cependant une diminution des montants alloués à l'éducation, justifiée par la récession et l'état des finances publiques : ceux-ci demeurent maintenant en dessous de 6 % du PIB. Avec la santé, l'éducation demeure le second champ

LE MIRACLE FINLANDAIS (suite)

qui bénéficie de la plus grande part du budget. D'après ces informations, malgré la baisse récente, on peut constater que l'argent n'est pas le seul nerf de la guerre.

La grande autonomie dont jouissent les institutions dans l'administration et la gestion des budgets parvient peut-être davantage à expliquer l'utilisation plus efficace des budgets de l'éducation. En effet, en Finlande, le Ministère ne détermine pas d'enveloppes précises dans lesquelles des montants déterminés doivent être investis. Les établissements jouissent d'une grande liberté quant à l'identification des besoins et de la répartition de l'argent qu'ils reçoivent. Le nombre d'inscriptions est le facteur à partir duquel on détermine la somme qui doit être attribuée aux écoles. L'État et les municipalités se partagent les dépenses en éducation.

Accommodement ou intégration ?

La Finlande, comme de nombreux autres pays occidentaux, est une terre d'asile pour bon nombre d'immigrants dont une partie n'a pas le finnois comme langue maternelle. Selon une étude effectuée par l'OCDE entre 2000 et 2003, et dont les résultats sont exposés sur le site *info-Finlande.fr*, on peut lire que « *la Finlande compte parmi sa population des immigrés dont la langue maternelle n'est ni le finnois, ni le suédois. Des cours spécifiques de finnois seconde langue sont en ce cas donnés aux enfants des familles concernées; au cas où il existerait au sein de la commune un groupe suffisamment nombreux d'enfants de même langue maternelle, un cours de deux heures hebdomadaires leur est organisé dans leur langue maternelle, ceci aux frais de la commune. Par exemple, on compte à Helsinki 2 600 enfants de familles immigrées, et ceux-ci bénéficient de cours dans leur langue maternelle dans près de 40 langues différentes; cet effort de soutien à l'apprentissage de la langue maternelle des enfants issus de l'immigration est mené afin de renforcer le développement de ces enfants, ainsi que leurs dispositions pour l'acquisition du finnois.* »

Il va sans dire que l'application de cette loi se heurte à une réalité complexe. Nous tenions à le mentionner, car cette approche est plutôt originale. Même si son application est douteuse, cette mesure est un exemple patent du souci accordé aux besoins de

chaque élève. Il est cependant important de mentionner que le défi de l'intégration des nouveaux arrivants n'est pas aussi exigeant qu'au Québec puisque les résidents d'origine étrangère forment moins de 2% de la population et se rassemblent dans la capitale, Helsinki.

Quelques pistes de réflexion

Le modèle finlandais serait-il le modèle idéal? Pas nécessairement. Par exemple, l'accès au cycle secondaire supérieur reste difficile et fait l'objet d'une dure compétition entre les élèves. Mais comme tous les systèmes dont l'efficacité brille, il importe d'en prendre connaissance pour avoir plus de recul le moment venu de juger nos propres pratiques. Au Québec, la réforme suscite autant d'incompréhension que de résistance et parmi les raisons de l'appréhension qu'elle suscite, il y en a qui pourraient trouver des pistes de solutions dans ce qui se fait ailleurs, comme en Finlande par exemple.

Le système finlandais se distingue donc par la place accordée à l'enseignement des matières fondamentales, le type d'approche conçu avec les enfants du primaire, les mesures d'intervention précoces, le maintien du principe d'égalité et d'accessibilité que ne court-circuite pas une sélection des élèves, l'absence de stigmatisation sociale et économique assurée par un financement étatique de toutes les écoles, la sélection des élèves au moment de l'accès aux cycles supérieurs de même que la formation des maîtres, d'une grande qualité. Une réflexion sur ces caractéristiques nous permettra de poursuivre un travail rigoureux visant à améliorer notre système d'éducation et notre pratique.

En attendant, ceux qui souhaitent en connaître davantage pourront lire, outre les nombreux sites qui fournissent des informations sur ce sujet, comme :

http://www.info-finlande.fr/societe/education/article/Lhistoire_dun_succes.html

et http://www.siteraeq.org/documents/rapport_finlande.pdf

et l'annexe 2 de l'avis du Conseil supérieur de l'éducation paru en octobre 2009 et intitulé *Une école secondaire qui s'adapte aux besoins des jeunes pour soutenir leur réussite*, <http://www.cse.gouv.qc.ca/FR/Publications/index.html?lstPublication=Avis&lstCommission=ALL>. ♦

RAYONNEMENT DE NOS CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS

NICOLE BLOUIN

Premier prix du concours littéraire de l'Association des écrivains italo-canadiens

Giovanni Costa, chargé de cours à l'École de langues est l'auteur d'un volume de poésie publié en italien, français et anglais, intitulé *C'est un jeu de feuilles*.

L'un des poèmes de ce recueil intitulé *Larmes*, un hommage au regretté Luciano Pavarotti, a remporté le premier prix du Concours littéraire 2008, de l'Association des écrivains italo-canadiens.

Prix des étudiants en droit à la chargée de cours Isabelle Hudon

Chaque année, les étudiants de la Faculté de droit décernent un maillet, (c'est le nom du prix en référence, bien entendu, au maillet du juge, et le gala annuel porte le nom de Grand Maillet) au professeur le plus apprécié de cette faculté. Un nouveau maillet a été créé, en 2005, pour récompenser les chargées et chargés de cours assez nombreux, à la Faculté de droit.

Isabelle Hudon a reçu ce maillet à chaque année depuis sa création (2005, 06, 07, 08, 09) et elle est en nomination avec d'autres collègues pour le maillet 2010.

Avocate depuis novembre 1987, elle a pratiqué au cabinet *Tremblay, Bois, Mignault et Lemay* jusqu'en août 2008. À ce moment, elle a accepté un poste de chargée d'enseignement à temps plein et est demeurée avocate conseil au même bureau. Isabelle Hudon a commencé à donner des charges de cours à la Faculté de droit en septembre 1998, après avoir obtenu une maîtrise en droit de l'Université Laval à la fin de l'année 1996. Parallèlement à ces activités, elle enseigne à l'École du Barreau (école de formation professionnelle des avocats) depuis septembre 1997.

Elle a également, au fil des années, écrit de nombreux articles et donné des conférences dans ses champs de spécialisation, soit la responsabilité civile et le droit des assurances.

Isabelle Hubert et Jean-Sébastien Ouellette

Du 2 au 27 mars, le Théâtre de la Bordée présente la pièce *La Robe de Gulnara* dont le texte a été écrit par Isabelle Hubert, chargée de cours en littérature. La mise en scène est signée par Jean-Sébastien Ouellette, chargé de cours en musique.

«Mika est une jeune fille de 13 ans. Le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan a forcé les siens et 10 000 autres compatriotes à se réfugier dans des wagons désaffectés. Gulnara, la sœur aînée de Mika, veut épouser un jeune homme. Elle a dépensé toutes ses économies pour s'acheter une robe qui donnera l'illusion que le bonheur peut encore fleurir au milieu des roches. Mais Mika enfle la robe de mariée, trébuche et la tache. Commence alors, pour Mika, une quête qui l'amènera à côtoyer le meilleur et le pire de ce dont les humains sont capables.

Une fable pour tous les âges, pleine de rebondissements, sur l'entraide, l'humanité et la débrouillardise où Jean-Sébastien Ouellette met finement en lumière les jaillissements inespérés de la beauté.»

Source: Théâtre de la Bordée

Gaston Imbeau réalisateur-coordonnateur de CAMPUS

Gaston Imbeau, chargé de cours au Département d'information et de communication de l'Université Laval est le rédacteur en chef et le réalisateur-coordonnateur de **Campus**, un magazine d'information sur le monde universitaire, présenté pour une deuxième saison au Canal Savoir.

Campus, c'est une série qui plonge au cœur des campus universitaires du Québec. Gaston Imbeau nous fait découvrir comment ces établissements se démarquent par la

Isabelle Hudon et Sébastien Lavoie reconnus par les étudiants pour leur travail exceptionnel comme enseignants universitaires.

Suite à la page 10

RAYONNEMENT DE NOS CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS (suite)

richesse de leurs programmes, leurs activités de recherche et leur présence dans la communauté. **Campus** propose d'en savoir plus sur les percées scientifiques et avancées technologiques, de rencontrer celles et ceux qui contribuent à la renommée de leur établissement et de visiter des endroits insoupçonnés.

Soyez au rendez-vous pour mieux connaître la réalité universitaire, le mercredi, à 21h30 au Canal Savoir.

Sébastien Lavoie désigné comme professeur-étoile à la Faculté des sciences et génie

Sébastien Lavoie enseigne comme chargé de cours depuis 2008 à la Faculté des sciences et de génie. Ayant obtenu un taux d'appréciation de 93% de la part des 330 étudiants

qui suivent ses cours, il vient d'être désigné comme professeur-étoile de la Faculté de Sciences et génie pour l'année universitaire 2008-2009. Il a reçu cette distinction, le vendredi 12 mars dernier, lors d'une réception réunissant tout le personnel de la Faculté.

Pierre Thibault

Dans l'édition du samedi 6 mars du quotidien *Le Soleil*, Pierre Thibault, architecte et chargé de cours en architecture, a accordé une entrevue à la journaliste Lucie Lavigne. Dans cet article intitulé *Habiter le présent*, l'architecte souligne entre autres que la construction contemporaine sera un jour plus populaire, et que les très grandes maisons, dites *monster houses*, n'auront plus la cote. ♦

SAVEZ-VOUS QUE VOUS AVEZ DROIT À DU PERFECTIONNEMENT ?

LE COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL

Que vous soyez chargé de cours de façon occasionnelle ou plus régulière, avec un peu ou beaucoup d'expérience, il se peut que vous ressentiez le besoin, ou simplement l'envie, d'enrichir vos connaissances en participant à différentes activités, soit de courte durée (assister à un congrès, une formation, un colloque) ou de longue durée (écriture d'un livre, études graduées, recherches, etc.)

Si vous avez terminé votre période d'essai (avoir enseigné au moins 120 heures sur au moins trois sessions), vous avez droit à un montant maximal de 1000\$ pour du perfectionnement court et de 7500\$ pour un perfectionnement long.

Vous croyez peut-être que les démarches demandées sont trop longues ou fastidieuses pour une chance minime de finalement recevoir une somme d'argent dérisoire? Détrompez-vous: c'est plus simple que vous le pensez et les sommes en valent la peine. Informez-vous!

Vous trouverez plus d'explications dans la Convention collective 2007-2010 des chargées et chargés de cours, au chapitre 13 et à l'annexe J. Cependant, si vous n'aimez pas particulièrement de genre de textes et vous préférez vous faire expliquer tout cela de vive voix par une personne expérimentée, n'hésitez surtout pas à contacter M^{me} Aline Pageau Lauzière par téléphone 418 656-2202 ou par courriel à crt@scccul.ulaval.ca.

Cet argent est là pour vous. Profitez-en! ♦

RENDEMENT DU RÉGIME DE RETRAITE

Voici en bref quelques informations pour ceux et celles qui contribuent au Régime complémentaire de retraite.

Rendement du Régime pour 2009 par rapport à l'an dernier

SUIVI HISTORIQUE

	Rendement brut	Rendement net des frais de placement	Frais de placement	Frais d'administration	Ajustement global	Rendement utilisé
TOTAL 2008	-17,31%	-17,62%	0,31%	0,40%	0,09%	-18,11%
TOTAL 2009	13,39%	12,96%	0,43%	0,38%	0,05%	12,64%

POUR NOUS JOINDRE

SYNDICAT DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (SCCCUL)

2325, rue de l'Université, Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3304 Québec (Québec) G1V 0A6

COURRIEL scccul@scccul.ulaval.ca

SITE INTERNET www.scccul.ulaval.ca/

TÉLÉPHONE 418-656-2202

TÉLÉCOPIEUR 418-656-3186

Veillez prendre note que les bureaux du SCCCUL sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30. Toutefois, il vous est toujours possible de laisser un message sur la boîte vocale.

GARDEZ LE CONTACT

S.V.P., INFORMEZ-NOUS DE TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE OU ÉLECTRONIQUE

NOM

PRÉNOM

VOTRE DÉPARTEMENT, FACULTÉ OU ÉCOLE

NOUVELLE ADRESSE

TÉLÉPHONE

COURRIEL

Expresso

Volume XIV, numéro 3 – Mars 2010

Expresso est publié par le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval inc. (SCCCUL) à l'intention de ses membres.

Coordination : **Nicole Blouin**
Comité de rédaction : **Nicole Blouin, Mireille Boisvert, Puma Freytag**
Textes : **Nicole Blouin, Mireille Boisvert, Enith Ceballos, Robert J. Grace, Aline Pageau Lauzière, Pierre-Charles Tremblay**
Révision linguistique : **Claude Brochu, Mireille Boisvert**
Photo : **Marc Robitaille**
Infographie : **Pouliot Guay graphistes**

SCCCUL

2325, rue de l'Université
Pavillon Alphonse-Desjardins
Bureau 3304
Québec (Québec)
G1V 0A6
Téléphone : 418 656-2202
Télécopieur : 418 656-3186
Courriel : scccul@scccul.ulaval.ca
www.scccul.ulaval.ca/